



AVENSAN

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	15	20

Vote

Prise d'acte par le Conseil Municipal

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 15/10/2025

Et publication ou notification du : **15**/10/2025

REPUBLIQUE | ID: 033-213300221-20251013-2025DEL070-DE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVENSAN

Séance ordinaire du 13 octobre 2025

L'An deux mil vingt-cinq le Treize Octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AVENSAN s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PASCUAL, Maire en exercice.

Les convocations individuelles ont été transmises aux conseillers municipaux le Neuf Octobre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie, et sur le site internet dédié, le Neuf Octobre 2025.

Présents: ARNAUD Patricia, BARBOT Yann, BENTO-BERNARDO Amélie, CASTEX Patrice, CANADELL Anne-Laure, CUNY BOUTOURLINSKY Julia, DEDIEU-BENOIT Philippe, DUMORA Olivier, HOSTEIN Patrick, LAFOURCADE Sonia, LAHAYE Chantal, PASCUAL Laurent, RITTORI Tony, TRIVES Christine, VANDERMEERSCH-CAPIET Françoise.

Absents: DUCLA Olivia, NURBEL Patrick, SPIAGGIA Ludovic.

Procurations: BEGAINT Nathalie à CUNY BOUTOURLINSKY Julia, COLIN Stéphane à PASCUAL Laurent, ELOI Damien à DUMORA Olivier, POURTIER Gaëlle à BENTO-BERNARDO Amélie, RITTORI Sandrine à RITTORI Tony.

Le quorum ayant été atteint, Monsieur le Président a ouvert la séance à 19H00. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Julia CUNY BOUTOURLINSKY a été désignée secrétaire de séance.

2025DEL070 - INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-4 et L.2121-29,

VU le Code Électoral, et l'article L.270,

VU le courrier de Monsieur le Maire d'Avensan, en date du 18 septembre 2025, acceptant la démission de Monsieur Jonathan SALVADOR de son mandat de Conseiller Municipal,

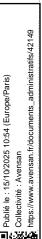
VU le courrier de Monsieur le Maire d'Avensan, en date du 18 septembre 2025, informant Madame Anne-Laure CANADELL de son intégration en tant que Conseillère Municipale,

CONSIDERANT que conformément aux dispositions de l'article L.270 du Code Électoral, « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit »,

CONSIDERANT que l'élue venant sur la liste « Agir pour Avensan », immédiatement après Monsieur SALVADOR, est Madame Anne-Laure CANADELL,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- PREND ACTE de la démission de Monsieur Jonathan SALVADOR,
- PREND ACTE de l'installation de Madame Anne-Laure CANADELL, en qualité de Conseiller Municipal.



Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits Pour copie conforme : En Mairie le 13/10/2025

Le Maire

Laurent PASCUAL

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le

ID: 033-213300221-20251013-2025DEL070-DE

La secrétaire de séance

Julia CUNY BOURTOULINSKY

